

## Communiqué de Presse

### *Lutte contre le gaspillage alimentaire* **Lancement de l'appel à candidatures des 9<sup>e</sup> Trophées AGRICA**



Paris, le 31 mars 2023 – Le Groupe AGRICA annonce le lancement de l'appel à candidatures de la 9<sup>e</sup> édition des trophées AGRICA « Gaspillage alimentaire, le temps des solutions ».

Les acteurs du zéro gaspi, associations, entreprises et collectivités, sont invités à déposer leur dossier de candidature avant le 15 mai 2023 en l'envoyant par mail à [trophees@groupagric.com](mailto:trophees@groupagric.com).

Comme chaque année, les projets seront prioritairement jugés sur leur efficacité (technique, sociale ou économique), leur caractère innovant et leur reproductibilité. Les lauréats seront invités à recevoir leur prix lors d'une cérémonie qui aura lieu le mercredi 25 octobre 2023.

Le calendrier des Trophées :



- **Lutter concrètement contre le gaspillage alimentaire**

En organisant les Trophées, le Groupe AGRICA a pour objectifs :

- de repérer les initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire sur tous les territoires,
- d'offrir aux acteurs un moyen de promouvoir leurs initiatives avec la remise des prix lors d'un événement dédié, la réalisation de vidéos présentant les projets des lauréats, une valorisation sur le site internet du Groupe AGRICA et les réseaux sociaux,
- de participer à la diffusion des savoir-faire, des bonnes pratiques,
- de soutenir financièrement le développement de projets innovants en la matière avec la remise d'une dotation financière aux lauréats.

Les vidéos des lauréats des éditions précédentes sont à visionner sur la chaîne YouTube du Groupe AGRICA : [https://www.youtube.com/groupe\\_agrica](https://www.youtube.com/groupe_agrica)

- **Quelques chiffres à retenir**

Depuis le lancement des Trophées AGRICA en 2015, 42 porteurs de projets ont été récompensés dans l'une des catégories proposées (solidarité, valorisation, insertion/emploi, prévention/éducation).

Les Trophées AGRICA depuis 2015 :



Vous souhaitez relayer cet événement et l'appel à candidatures ? Voici le kit à télécharger :

- [Visuel de l'appel à candidatures des Trophées 2023](#)
- [Visuel des Trophées 2023](#)
- [PDF Dossier de candidature des Trophées 2023](#)
- [QR Code Dossier de candidature](#)



Vous avez besoin d'autres éléments graphiques ? [Contactez-nous !](#)

## À propos du Groupe AGRICA

[www.groupagric.com](http://www.groupagric.com)

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés du secteur agricole en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec près de 712 000 bénéficiaires d'une pension de retraite complémentaire à ce jour et plus d'1 million de cotisants dans 273 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Ses entreprises clientes appartiennent aux différents secteurs du monde agricole et agroalimentaire, telles que les entreprises de production, les coopératives, les organismes professionnels agricoles et activités connexes.

## CONTACT PRESSE

**Claire Cesbron**

Groupe AGRICA

Tél : 01.71.21.53.07.

[communication@groupagric.com](mailto:communication@groupagric.com)

---

*En application de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, nous tenons à vous informer que vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement. Elles sont traitées dans une base de données nous permettant de créer des listes de contacts afin de pouvoir vous envoyer des communications.*

*Vous pouvez exercer vos droits en cliquant directement sur les liens ci-dessous :*

- Cliquez ici pour exercer votre droit à l'effacement permettant le retrait de vos données de la base de données
- Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité
- Cliquez ici pour exercer votre droit d'accès et de rectification
- Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir de communiqués de presse, ou de communication de notre part

*Vous pouvez également exercer vos droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du Groupe AGRICA par courrier électronique à l'adresse : [dpo.blf@groupagric.com](mailto:dpo.blf@groupagric.com) ou par courrier postal à l'adresse : Groupe AGRICA, Direction Déléguée Maîtrise des Risques, 21, rue de la Bienfaisance, 75382 Paris Cedex 08.*